



Aux personnes concernées par un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que :

1. **Lors de la séance ordinaire tenue le 22 août 2022**, le conseil municipal a adopté le projet de résolution de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) no 22-0822-404 visant à autoriser l'usage résidentiel par la construction de 37 logements unifamiliaux contiguës comprenant un espace communautaire incluant une piscine, un espace de jeux et un jardin communautaire, situé sur l'ancien site de l'Auberge de la Cuillère à pot sur le lot 5 624 471.
2. Le plan joint au présent avis illustre la zone concernée UR-C5 (rouge) où est situé l'immeuble faisant l'objet du premier projet de résolution ainsi que les zones contiguës UR-H6, UR-H26, UR-H23, UR-11 et RT-20 (gris) constituant le secteur concerné.
3. **Une assemblée de consultation publique aura lieu le 7 septembre 2022 à 18 h30**, à la salle Jules-St-Georges de l'hôtel de ville situé au 490, rue Principale, à Saint-Donat au cours de laquelle le projet de résolution sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.
4. **Considérant les mesures sanitaires**, il est également possible de **transmettre par écrit ses commentaires** au conseil municipal, à compter du présent avis, jusqu'au 7 septembre 2022, à 10 h, à l'adresse urbanisme@saint-donat.ca.
5. Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
6. Le projet de résolution ainsi que le document de présentation du projet proposé peuvent être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 et en ligne à http://www.saint-donat.ca/citoyens/Consultation_publicue.cfm.



Fait à Saint-Donat ce 25 août 2022

Mickaël Tuilier
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mickaël Tuilier, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Donat, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, ce 25 août 2022, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 août 2022

Mickaël Tuilier
Directeur général et greffier-trésorier